

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE

COMMUNE DE LABEGUDE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU JEUDI 06 JUILLET 2023**

L'An deux mille vingt-trois, le jeudi 06 juillet à 18 heures et 30 minutes dans le lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni en session ordinaire, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur PONTHER Jean-Yves, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15**Date de la Convocation : 27 juin 2023**

Présents : Mmes BERNARD-MARTINEZ, BRUNEL Isabelle, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GOSSE Pascal, GROS Cyril, PONTHER Jean-Yves, VERNET David, VOLLE Jean-Luc

Secrétaire de Séance : Mme GRASSET Geneviève

N° 30/2023**OBJET : CORRECTION SUR EXERCICES ANTERIEURS**
RATTRAPAGE D'AMORTISSEMENTS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à des erreurs d'imputation budgétaire sur les amortissements les années précédentes, un sur amortissement au compte 2804181 d'un montant de 46 607.88 € a été constaté par le service de gestion comptable d'Aubenas.

Par conséquent, il convient de corriger ces erreurs. Cette correction est sans impact sur les résultats de la section de fonctionnement et d'investissement car elle relève d'une opération d'ordre non budgétaire par prélèvement sur le compte 1068.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- Autorise le comptable public à régulariser la situation par un prélèvement sur le compte 1068 du budget M57 de la commune d'un montant de 46 607.88 € par opération d'ordre non budgétaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme.
Le Maire,
Jean-Yves PONTHER

